Charte de responsabilités des seniors

Nous, seniors et retraités soucieux d'assumer pleinement notre place dans la société, constatant :

- 1. que le vieillissement de la population et l'allongement de la période de retraite donne une place croissante aux seniors et nous invite à assumer ce que nous voulons être et faire de notre temps, de nos savoir faire et savoir être, de nos expériences professionnelles et personnelles et de notre pouvoir économique ;
- 2- que l'ampleur et l'irréversibilité des interdépendances qui se sont créées entre les êtres humains, entre les sociétés et entre l'humanité et la biosphère constituent une situation radicalement nouvelle dans l'histoire de l'humanité, transformant celle-ci de façon irrévocable en une communauté de destin:
- 3- que la poursuite indéfinie des modes de vie et de développement actuels, auxquels notre génération a largement contribué, est incompatible avec l'harmonie entre les sociétés, la préservation de l'intégrité de la planète et la sauvegarde des intérêts des générations futures;
- 4- que l'ampleur des changements aujourd'hui nécessaires est hors de portée de chacun de nous et implique l'engagement de toutes les personnes et de toutes les institutions publiques ou privées;
- 5- que la tendance actuelle à réduire les seniors à de simples consommateurs, pendant une retraite en bonne santé qui s'allonge de jour en jour, ne nous incite pas à assumer nos responsabilités face à l'avenir de la société;
- 6- que la conscience de nos responsabilités partagées vis à vis de la planète est une condition de survie et un progrès de l'humanité;
- 7- que notre co-responsabilité, avec l'ensemble des acteurs de la société, est de préserver notre planète unique et fragile, en évitant que des déséquilibres majeurs n'entraînent des catastrophes écologiques et sociales affectant tous les peuples de la terre;
- 8- que la prise en compte de l'intérêt d'autrui et de la communauté, la réciprocité entre ses membres sont les fondements de la confiance mutuelle;
- 9- que la proclamation et la poursuite de droits universels, dont nous avons bénéficié pendant toute notre vie, ne suffit pas à fonder des sociétés durables;

adoptons la présente Charte de co-responsabilité des seniors, inspirée de la Déclaration universelle des responsabilités humaines, et nous engageons à en faire le fondement de nos comportements et de nos relations entre nous et avec tous les acteurs de la société.

Nos engagements

- 1. L'exercice par chacun de ses responsabilités est l'expression de sa liberté et de sa dignité de citoyen de la communauté mondiale. C'est cette citoyenneté que nous voulons assumer;
- 2. Chaque être humain et tous ensemble ont une co-responsabilité à l'égard des autres, de la communauté proche et lointaine, et à l'égard de la planète, en proportion des avoirs, du pouvoir et du savoir de chacun. Notre responsabilité découle de notre poids économique, de l'importance du capital que nous détenons, du temps dont nous disposons, des connaissances et des expériences humaines et professionnelles que nous avons accumulées ;
- 3. Cette responsabilité implique de prendre en compte les effets immédiats ou différés de ses actes, d'en prévenir ou d'en compenser les dommages, que ceux-ci aient été ou non commis volontairement, qu'ils affectent ou non des sujets de droit. Elle s'applique à tous les domaines de l'activité humaine et à toutes les échelles de temps et d'espace. Notre génération, en poursuivant un développement économique fondé sur l'illusion d'une croissance sans limite et en recherchant l'épanouissement et le bien être individuels par la consommation, doit assumer les conséquences de ces choix de société. Nous devons mener ensemble une réflexion critique sur ce que nous avons produit, pour rechercher les moyens de compenser les dommages actuels et rechercher des voies nouvelles ;
- 4. Cette responsabilité est imprescriptible dès lors que le dommage est irréversible. Notre manière de l'assumer est de nous engager personnellement et collectivement à explorer des voies nouvelles et à mettre notre temps au service de cette exploration ;
- 6. La possession ou la jouissance d'une ressource naturelle induit la responsabilité de la gérer au mieux du bien commun. Nous, seniors, détenons l'essentiel du patrimoine foncier et immobilier et devons faire en sorte qu'il contribue au bien commun. De même, nous reconnaissons notre capacité, du fait du capital dont nous sommes détenteurs, à influencer les orientations de la finance et sommes résolus à agir pour que les gestionnaires de ce capital assument leurs responsabilités ;
- 7. Nul ne peut s'exonérer de sa responsabilité au nom de son impuissance s'il n'a fait l'effort de s'unir à d'autres ou au nom de son ignorance s'il n'a fait l'effort de s'informer. Nous seniors, du fait de la disparition de nos relations professionnelles, tendons à nous sentir isolés et en marge de la société. Notre premier devoir est de nous unir autour de notre charte de responsabilité pour nous informer et nous encourager mutuellement dans nos entreprises, pour aller au devant des autres acteurs de la société en vue d'une action commune. Nous nous engageons à étendre nos liens internationaux pour incarner une citoyenneté mondiale responsable.